

EDITORIAL

UN CHEMIN A POURSUIVRE

La nouvelle année associative est maintenant bien lancée, nous avons fêté les 20 ans de Jalmalv les 6 et 7 octobre derniers, une étape dans la vie de l'association. Ce fut l'occasion de mieux faire connaître son organisation, ses objectifs, ses activités. L'association poursuit son développement, le nombre des bénévoles augmente, ainsi que les demandes d'accompagnements. Elles émanent de plus en plus des familles et des résidents des maisons de retraite, c'est un défi si je me réfère au vieillissement de notre population ! L'équilibre entre le nombre de bénévoles et les demandes est parfois difficile à atteindre et cela demande, vu l'importance prise par l'association, une gestion au plus près des bénévoles et de leur localisation. Les accompagnants sont plus nombreux en ville qu'en secteur rural ou semi-rural.

Jalmalv est toujours présente dans le combat pour la prise en charge de la douleur, pour le respect et la dignité des malades et résidents des maisons de retraite. L'association s'est montrée vigilante lors du vote de la loi Léonetti sur la fin de vie. Il lui faut encore, avec les autres associations de soins palliatifs, rester mobilisée suite à la parution, le 11 août, d'un arrêté ministériel autorisant l'association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD) à représenter, aux côtés d'autres associations, les usagers aux conseils d'administration des hôpitaux (loi de 2002). L'ADMD est connue pour son engagement en faveur de l'euthanasie, les soins palliatifs étant ressentis par ces militants "comme une déchéance" (alors que c'est la prise en compte, jusqu'à son terme, de la dignité de la personne). De plus, cette association s'est battue contre la loi Leonetti qui encadre désormais la fin de vie.

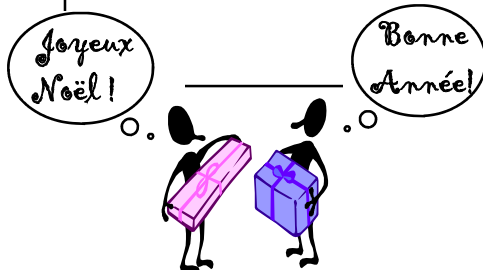
La journée mondiale des soins palliatifs a aussi été l'occasion d'attirer l'attention du public, passant dans les hôpitaux ce jour-là, sur l'expression "soins palliatifs" qui fait souvent encore peur. Il a ainsi été possible d'expliquer que ces soins ne sont pas, loin de là, réservés aux seuls malades en fin de vie.

Le 4 novembre, a eu lieu au Crématorium de Nantes la Cérémonie de la Mémoire, cérémonie fort sobre, assistance recueillie, organisée par le Crématorium à l'intention des familles ayant eu recours à ses services durant l'année 2006. Jalmalv était présente, représentée par son président. La participation de notre association a été fort appréciée tant de la part des organisateurs que de l'assistance.

Parmi tous les défis auxquels Jalmalv-L.O. doit répondre, il en est un qui est de taille : le renouvellement d'une génération de responsables qui ont beaucoup œuvré pour l'association pendant de nombreuses années et qui souhaitent se retirer. La succession ne sera pas aisée, si je me réfère au nombre d'adhérents présents aux AG ou aux candidats aux divers postes de responsabilités. Jalmalv-L.O. est une association importante, il serait dommage de s'arrêter au milieu du gué...

Que ces quelques réflexions ne vous empêchent pas de penser ou de re-penser aux défis mentionnés ou aux problèmes cités !

Le président,
Yvon Le Charlys



 * *Nous vous souhaitons* *
 * *de Bonnes Fêtes* *

JALMALV

Jusqu'à La mort accompagner la vie.

Association loi 1901
reconnue d'utilité publique.

Siège social de JALMALV Loire-Océan :

1, rue d'Angleterre

44000 NANTES

Tél./fax : **02 51 88 91 32**

E.mail : Jalmalv.lo@wanadoo.fr

Siège social de la fédération JALMALV :

132, rue du faubourg St Denis

75010 Paris

E.mail : federation.jalmalv@wanadoo.fr

L'équipe de Rédaction

- Responsable de publication :
Yvon Le Charlys.

- Coordination, rédaction, mise en page : Jacques Gelé.

- Tirage et distribution : Marie-Hortense Lebris, Malcy de Lassat.

- Autres rédacteurs :
Les responsables de l'association... **et vous les adhérents!**

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et vos textes.

Contactez le : 02 51 88 91 32

Prochain bulletin, N°41 :

Janvier - février - mars 2007



Distribution prévue vers le 20 mars.

Pour une bonne tenue du planning de parution, merci de proposer vos articles avant fin février 2007.

Permanences

Les permanences ont lieu au local aux heures suivantes :

Lundi : 9h30-17h

Mardi : 9h- 16h45

Mercredi : 9h-17h

Judi : 9h-17h

Vendredi : 9h-17h

COMMENT LE BÉNÉVOLE SE PAIE-T-IL ?

La lecture de l'article de Jacques Ricot (1) :
" *La bienveillance du bénévole* ", m'a donné l'envie de rebondir sur la question :

« Comment s'établit l'équilibre qui permet à l'autre, celui dont je prends soin, de ne pas être en dette vis à vis de moi ? »
« Mais comment donc le bénévole se paie-t-il ? »

En donnant du temps, de l'énergie, de l'affection, «j'agis» quelque chose de ma propre histoire, de mon expérience. Cela me concerne moi bien avant l'autre ; c'est mon désir et même parfois mon besoin. En tout cas c'est ma décision, cela m'appartient. Pour l'instant tout cela ne parle que de moi.

Puis l'autre apparaît, mais quel autre ?

Ce n'est jamais tout à fait par hasard ni au hasard que je décide de m'investir " bénévolement " auprès de certaines catégories de personnes.

Les besoins sont en nombre : soutien scolaire des enfants en difficulté, entraînement sportif de jeunes adolescents, alphabétisation, accompagnement de personnes emprisonnées, hospitalisées, en fin de vie.....

A quelle blessure, à quel manque, à quelle angoisse le choix, mon choix me renvoie-t-il ? Consciemment ou inconsciemment ? En décidant d'accompagner des personnes arrivant à la fin de leur vie, qu'est-ce que je fais ?
Qu'est-ce que je veux découvrir, comprendre ?
Qu'est-ce qui soutient au plus profond de moi cet engagement ?
J'apprivoise quelque chose de la réalité ?
Je me répare ? Je me prépare ?

Cet engagement me permet d'avoir une image satisfaisante de moi. Cette forme de narcissisme , nécessaire à notre équilibre, à notre bien-être est positive.

Nous avons besoin d'être suffisamment content de nous.

Être content, se contenter, c'est n'avoir besoin de rien d'autre, de rien de plus, même pas d'un merci. Les comptes sont bons alors.

La période s'y prêtant avec l'approche de Noël, il est intéressant de se rappeler que nous venons au monde à partir d'une longue filiation et que nous nous sommes maintenus en vie parce que d'autres ont pris soin de nous.

L'être humain est, il est vrai, une entité séparée mais totalement reliée. L'échange, la relation, qu'il le vive consciemment ou non, est son mode d'être.

Je donne parce que j'ai reçu, je donne par ce que je reçois ;
Je donne parce que je suis vivant(e).

Joyeux Noël à chacun(e)

Jocelyne Colson
Psychologue, Psychothérapeute

(1) Notre précédent bulletin N° 39, page 2.

POUR SUIVRE LE VOYAGE

Jeannine Guilbart et Véronique Mahé, qui ont déjà animé des groupes de personnes en deuil, ont participé récemment à un stage de perfectionnement : témoignage.

Retrouver Anne Laure Mersaoui et Denis Landry, les sympathiques et compétents formateurs de la fédération, pour échanger sur les pratiques d'animation de groupes de personnes en deuil, un voyage bien tentant !

Nous nous sommes retrouvés pour un week-end à Paris les 1 et 2 juillet derniers dans une ambiance de coupe du monde avec la chaleur omniprésente. Cote d'Azur, Orléans, Haute Loire, Savoie, Vendée, Saint Nazaire et Nantes étaient représentés. Toutes (et tous, un seul homme) sont venus accompagnés de leur co-animateur(-trice), sauf Jeannine et moi qui n'avons jamais (pas encore) animé ensemble.

Nous avons tous, je crois, une appréhension et en même temps une grande envie de partager, d'écouter, d'apprendre ce que les autres peuvent vivre ailleurs et autrement.

Nous n'avons pas été déçus : 2 jours d'échanges très intenses et animés pendant lesquels chacun a pu exprimer avec beaucoup de simplicité et de sincérité les doutes (nombreux), les difficultés (variées) mais aussi les joies, les envies de construire, d'agir, d'avancer malgré les remises en question permanentes et parfois les bâtons dans les roues. Les expériences se sont révélées très différentes : groupes ouverts ou fermés, fonctionnant sur de plus ou moins longues périodes, avec ou sans rendez-vous préalable, avec supervision ou pas, avec thème ou non.

Le voyage fut très riche émotionnellement grâce à la transparence de chacun et au soutien des animateurs, qui ont su nous ramener toujours et avec obstination au cadre, aux règles qui sont décidément l'essentiel quand on co-anime un groupe.

Dans notre groupe, "créatif" d'après les animateurs, des portes se sont ouvertes et nous nous sommes quittés à regret, en souhaitant une autre rencontre pour poursuivre le voyage....

Véronique Mahé

LA MALTRAITANCE des personnes âgées

En visite dans une institution nous pouvons être le témoin de scènes qui nous choquent. Situation ambiguë: à la fois malaise et envie d'agir, d'exprimer son indignation. Crainte peut-être d'avoir un jour à vivre la même situation? Je vous propose de préciser ce que l'on entend par la Maltraitance des personnes âgées afin d'éviter des confusions ou des amalgames.

"La **violence** se caractérise par tout acte ou omission commis par une personne (ou un groupe) s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou physique ou à la liberté d'une autre personne (ou d'un autre groupe) ou compromet gravement le développement de la personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière "(1).

"Faire violence" consiste à "agir sur quelqu'un ou le faire agir contre sa volonté en employant la force ou l'intimidation" (2). C'est une manifestation au détriment d'une personne âgée par une contrainte physique, psychologique, matérielle ou morale de façon pas toujours intentionnelle ou consciente.

La **négligence** consiste dans le fait de ne pas subvenir aux besoins de la personne âgée (à tout niveau : physique, psychologique, affectif, spirituel) : sous forme passive ou active. Par exemple, le fait de ne pas penser à donner à boire à une personne âgée (forme passive) ou de refuser de lui donner à boire (forme active) alors qu'il fait très chaud.

L'abus est le mode de contrainte volontaire et actif qui fait du mal au plan physique, psychologique, sexuel ou du tort au plan financier. Cela peut aussi revêtir une mauvaise coutume qui s'est établie. Par exemple, le fait de vouloir faire lever et marcher une personne épuisée "parce que c'est bon de faire de l'exercice."

Il existe plusieurs types de violences :

1. **les abus et les négligences physiques** : actes de violence à l'origine de douleurs, de blessures, de déficiences ou de maladies. C'est aussi ce qui découle d'un manque de soins ou de surveillance.
2. **les abus et sévices psychologiques** sont manifestés par l'usage d'un langage grossier, agressif ou infantilisant, des menaces et/ou l'exclusion sociale.
4. **les négligences psychologiques** : défaut d'assistance d'une personne en perte d'autonomie (oubli, abandon)
5. **les abus et négligences matériels ou l'exploitation financière** : privation de bien ou de ressources financières personnelles, détournement d'argent, signatures forcées de chèques... ou encore non utilisation des ressources du sujet âgé pour améliorer sa qualité de vie.
7. **la violation des droits** : lorsque l'entourage familial ou soignant prend des décisions sans le consentement de la personne âgée voire à son insu ou bien l'empêche de voter.
8. **les violences thérapeutiques** : de l'acharnement thérapeutique à l'euthanasie active, en passant par l'administration de médicaments aux traitements douloureux (électrochocs sans anesthésie)¹
9. **la violence matérielle et architecturale** : insuffisance de matériel pour permettre une vie décente, l'abandon de personnes incontinentes toute la journée sur des chaises percées.

Concernant la maltraitance proprement dite, il en existe deux types :

- a. **les maltraitements par action** : le plus souvent à domicile, elles associent plusieurs types de maltraitements (financières, psychologiques et violences physiques)
 - b. **les maltraitements par omission** : le plus souvent en institution, intentionnelles ou non, elles existent de façon plus dissimulée et méconnue : non-respect de la vie privée, manque d'aide à la vie quotidienne, privations de visites ou d'activités.
- L'appréciation d'un acte comme "maltraitant" revêt une dimension subjective : une personne subissant la maltraitance ne la perçoit pas toujours comme telle !
Souvent, la maltraitance est assimilée aux seules violences physiques sans considération des autres dimensions possibles (psychologique, civique, thérapeutique, financière...).

LES VICTIMES

Les victimes sont, en général, en situation de grande dépendance accompagnée de déficiences avec, parfois, des pathologies aux conséquences particulièrement lourdes (troubles démentiels avec absence de communication ou présence d'agitation...)

La maltraitance touche toutes les catégories socioprofessionnelles avec des modalités différentes selon les situations économiques.

LES AUTEURS

On y constate souvent :

- Des amalgames entre vieillesse et dépendance d'un côté, entre vieillesse et déni de la maladie chronique de l'autre
- L'absence de soins plus fréquent que le refus de soin, cela diminue les possibilités de prévention

(suite page 4)

JALMALV GRAND OUEST

Les neuf associations du Grand Ouest se sont retrouvées le 14 octobre pour échanger, comme il est l'usage, et faire le bilan des actions menées durant le semestre précédent. Grande richesse des échanges.

Pour les 20 ans de Jalmalv et la journée des Soins Palliatifs du 7 octobre chaque association s'était mobilisée dans un esprit créatif pour la plupart. Il a été noté cependant un manque d'investissement personnel parmi les adhérents dans leur implication au fonctionnement des associations.

Des thèmes d'animation ont été proposés pour la prochaine "Journée des adhérents 2008", chacun peut faire part de ses idées à ce sujet.

A noter que les "Journées nationales 2007" (Notre congrès national) se dérouleront à Vierzon et porteront sur l'avenir de Jalmalv.

INFO COMPLEMENTAIRE

Après examen des termes de la loi Léonetti il apparaît que, non seulement les bénévoles ne sont pas habilités à devenir "personne de confiance" (voir N°39 Edito), mais que la réalisation d'un imprimé type sur les "directives anticipées" ne peut être du ressort de notre association.

Ces directives sont rédigées par le malade (ou dictées en présence de deux témoins). Un bénévole ne peut pas, pour les raisons déjà invoquées, être un de ces témoins.

RÉUNION DES BENEVOLES

Chaque bénévole a reçu un Compte-rendu de cette réunion où 19 participants ont débattu librement des sujets qui les préoccupaient tant sur le plan du fonctionnement de l'association que de l'accompagnement proprement dit.

Constatant que les besoins en accompagnement seront de plus en plus centrés sur les personnes âgées, La fonction des bénévoles va s'orienter plus largement sur ce sujet.

Il a été décidé de renouveler ces rencontres une fois par semestre ou plus si besoin.

STAGE DE SENSIBILISATION

Rappelons que ce stage s'adresse principalement aux futurs accompagnants et permet aux personnes concernées, avant d'entreprendre une formation d'accompagnant, de confirmer leur motivation par rapport aux objectifs de Jalmalv.

Le prochain stage aura lieu les 2 et 3 février 2007.

Renseignements et inscriptions en téléphonant au local.

LIBRES PROPOS (suite)

- La faible proportion de médecins gériatres et le nombre réduit d'établissements spécialisés dans ce domaine.

- L'insuffisance de formation spécifique des professionnels concernés.

Les personnels (à tous les niveaux : directeurs, cadres, médecins, personnel soignant et non soignant), les résidents entre eux, les visiteurs et les témoins peuvent être acteurs de maltraitance en institutions. Le système de santé est potentiellement maltraitant, quand il y a inadéquation de l'offre de soins avec les besoins des patients.

Par ailleurs la maltraitance au domicile n'est pas rare : provoquée par l'entourage familial, l'environnement de proximité, des intervenants professionnels, des acteurs sociaux et économiques... La personne âgée préfère parfois rester chez elle plutôt que de dénoncer la maltraitance dont elle est l'objet.

Une personne âgée maltraitée n'est pas celle qui est isolée mais celle qui est entourée ou anormalement entourée.

UN CONTEXTE PARTICULIER

L'apparition de la maltraitance est souvent attribuée à la situation de dépendance dans laquelle se trouve la personne âgée à l'égard de ceux qui s'occupent d'elle. La relation d'aide devient progressivement relation de pouvoir, surtout dans le cas de relation duelle. La présence de tiers (bénévoles) favorise la prévention par la position d'extériorité qu'elle procure.

UNE LOI

En vertu de la loi, toute personne témoin d'une situation de maltraitance à l'égard d'une personne vulnérable est tenue de la dénoncer. En pratique, cette obligation est difficile à respecter car elle fait courir le risque de rejet par les auteurs ou de conséquences négatives pour les dénonciateurs. Les témoignages de bénévoles expriment combien il est difficile d'assister malgré soi à une situation de maltraitance. Le témoin vit à la fois un sentiment de colère ou d'indignation provoqué par ce spectacle qui peut donner envie d'agir et la crainte d'être exclu du service et par conséquent de ne plus pouvoir maintenir sa présence bienveillante auprès de la personne âgée.

UNE ACTION DE PRÉVENTION

Il me semble que l'association JALMALV participe à la prévention de ce phénomène en multipliant les actions d'information et de formation destinées aux personnes et aux institutions.

De plus, par sa simple présence lors de ses visites régulières, le bénévole incarne une position de "tiers" dans la relation duelle "patient-soignant". Le rôle préventif de cette position extérieure, ne serait-ce que le temps de la visite, est démontré : tous les enjeux sociaux sont alors mobilisés car le soignant ou le membre de l'entourage n'est plus seul à ce moment là.

Cependant, sur le terrain, les écoutants qui constatent des maltraitances les vivent parfois comme de la non assistance à personne en danger. Ils sont eux-mêmes en souffrance et se sentent démunis pour y faire face sans prendre conscience de ce rôle préventif qu'ils exercent grâce à leur présence.

Résumé d'un texte proposé par
Anne Salathé
psychologue

(1) Selon la commission "Violence au sein de la famille" du Conseil de l'Europe (1987) - (2) *Petit Robert* - (3) *Gineste Yves*, intervention du 11 3 2004 à Laval : "De la maltraitance à la bienveillance."

LES BRÈVES (suite)

UNE REVOLUTION

Il y a peu de temps encore, quand le deuil d'un enfant survenait dans une famille il n'était pas rare de recevoir une lettre administrative (Caf ou autre) signalant brutalement : "**Nous avons pris bonne note de votre changement de situation familiale. Nous vous informons que vous nous devez la somme de...**".

Pour que les familles endeuillées n'aient plus à vivre ce type de rapport administratif froid et dénué d'humanité des associations se sont mobilisées.

Sous l'impulsion de l'association **Jonathan Pierres Vivantes** (Nota) six associations, dont Jalmalv-lo, sont allées à la rencontre des institutions publiques (Caf, MSA, Conseil Général, mairies...) pour aboutir, après deux ans et demi de travail et de concertation à un protocole.

La dimension humaine et la souffrance des familles seront désormais prises en compte par ces institutions. Par ailleurs pour le décès des enfants de moins de 21 ans les familles seront informées des coordonnées des six associations concernées et pourront ainsi trouver, si elles le désirent, une aide et une écoute de leur souffrance.

Le travail de bonne volonté et de synergie entre des institutions et des associations, sur un sujet aussi sensible, n'était pas gagné d'avance.

Maintenant que le "courant passe bien" tout paraît plus simple. Cependant comme l'a dit un participant : c'est en soi une petite, et bonne, révolution.

Nota : Nous avons déjà signalé que cette association (qui regroupe des familles en deuil d'un enfant) agit en étroite partenariat avec la nôtre pour faire vivre les "groupes d'entraide" d'enfants et d'adolescent en deuil.

GROUPE D'ENTRAIDE

Un groupe d'entraide pour adolescents en deuil est prévu à partir de mars 2007. Ce groupe n'est pas encore finalisé et les inscriptions sont donc encore possibles.

Si vous connaissez des adolescents susceptibles d'être concernés il suffit de leur demander de contacter le secrétariat de notre association.

LA COORDINATION

Suite à la réception du courrier de démission de Rémi Ancelin, le bureau l'a rencontré le 12 juin. A l'issue de cette réunion, il avait accepté de poursuivre ses activités jusqu'en septembre à la demande des responsables de l'association. Le CA du 19 septembre, selon le souhait exprimé par Rémi, a officiellement entériné sa démission et a accepté qu'il reste référent à l'Hôtel Dieu et à l'EPS Gauducheau. Pierrette Babault a accepté d'assumer la responsabilité de coordinateur des bénévoles jusqu'à la fin de l'année 2006.

AGENDA

Dates à retenir : (certaines peuvent changer au dernier moment, tenez-vous informé)

Groupe de parole : le mercredi 20 décembre 2006 de 20 h 00 à 22 h 00 animé par Anne Salathé.

Atelier de Sensibilisation : le vendredi 2 février 2007 et le samedi 3 février 2007 animés par des bénévoles.

Atelier d'écoute : le samedi 20 janvier 2007 et le samedi 3 mars 2007 animé par Hilaire Babarit.

Stage accompagnement de fin de vie : les samedis 24 mars 2007, 21 avril 2007, 12 mai 2007 animé par Véronique Héno.

Groupe de soutien : les jeudis 11 janvier, 1^{er} février et 1^{er} mars 2007, de 14 h 00 à 16 h 00, animé par Blandine Branchereau

Groupe de soutien : les jeudis 11 janvier, 8 février et 8 mars 2007, de 20 h 00 à 22 h 00 animé par Blandine Branchereau.

Groupe de soutien : les jeudis 11 janvier 2007, 1^{er} février 2007 et 1^{er} mars 2007, de 9 h 40 à 11 h 40 animé par Anne Salathé.

Groupe de soutien : les mardis 16 janvier 2007, le 6 février 2007 et le 13 mars 2007 animée par Anne Salathé.

Assemblée Générale Ordinaire : Mercredi 25 Avril 2007 à 20 h 00 à la Salle du Grand Blottereau, 16, Bd Auguste Peneau à Nantes.

Le "mourir "d'un être cher, ou

L'INCOMMENSURABLE DENSITE D'UNE PRESENCE

Ce jour-là le temps avait pris une autre densité. On valorise cette dernière fibre de vie, justement à cause de la proximité de la mort. C'est l'éternité qui donne sa dimension objective du temps. On devrait vivre ainsi tous les instants. On devrait remplir de vie l'instant qui fuit, le remplir d'amour et ainsi le fixer dans l'éternité.

Au Foyer Saint François, en soirée, un peu avant 19 h, nous étions réunis autour d'elle, le personnel de soins, les enfants et moi-même.

Nous vivions, avec elle, son acte de " mourir " intensément... Nous étions là, tous présents pour cette ultime rencontre. Elle réveilla un torrent d'amour et d'émotion qui vint submerger la chambre. Soudain, le lieu fut imprégné de sacré. Bientôt, il y eut tant d'intensité que mon coeur eut mal à la supporter. Je la touchais du bout de la brûlure de nos deux mains gauches réunies.

Nos deux vies vinrent se concentrer là dans cette étreinte ardente et définitive. Tout l'univers semblait passer par ce point. Mon autre main caressait son front et sa tête... cette tête qui s'était posée sur mon épaule souvent.... Avec cette exquise tendresse !

Et j'ai pleuré longuement à l'intérieur de moi en silence. De ces lourdes et grosses larmes qui creusent profondément quand le coeur et la gorge s'étouffent en s'étranglant. Jamais sur terre, avant cet instant, je n'avais éprouvé l'amour à ce point.

Nos respirations battaient à un autre rythme. Nous parlions au-delà de notre ouïe. Le Sacré nous tenait en respect.

Etre mêlé à ce point à la mort de ceux qui nous sont proches! Il y avait là comme un prolongement invisible des coeurs, une sorte de liaison intime créant un tissu spirituel entre chacun de nous.

La chambre était devenue un lieu de vérité absolue et d'une intimité ultime. La relation spirituelle est une chose si mystérieuse, une rencontre d'une autre intensité, d'une autre dimension, dont on ne peut avoir le goût qu'en la vivant. Plus personne ne pouvait tricher, ni elle, ni nous. Une intensité de présence inégalée, une profonde émotion, un moment sacré, inoubliable, le temps suspendu, un ardent "toucher des âmes ! ".

Tout devint précieux, inestimable.

Ce fut comme si je découvrais encore plus profondément combien mon épouse m'était chère, combien elle avait de prix.

Après son dernier soupir, la chambre se gonfla d'une résonance de paix. Tout devint douceur et tendresse. Il n'y avait rien dans cette nouvelle humanité, rien à comprendre : le cerveau était arrêté.... Il y avait le silence, la paix, rien que la paix, profonde et sensible.

Par sa mort, c'est toute sa vie, toutes nos vies, qui prennent un nouveau sens. Sa mort.... l'accomplissement de sa dernière dignité, sous mes yeux, pour que je naisse à la mienne, pour que nous naissions à la nôtre. Aujourd'hui, je le sais, il est urgent et indispensable de comprendre autrement la place de la personne qui meurt, si nécessaire à tous ceux qui l'entourent pour qu'ils se préparent eux-mêmes à leur propre mort. La vie est une, selon moi. Le ciel, c'est ici-bas qu'il commence, dans la vie de tous les jours. Je peux l'attester, ce sont ces huit jours qui furent le couronnement de sa vie.

Redonner à la mort son caractère humain, permettre aux personnes d'être mieux préparées à accompagner quelqu'un dans cette étape cruciale de la vie qu'est la mort, et surtout, de nous aider tous à mieux " vivre notre mourir " lorsque viendra, pour nous, le temps du " grand passage ".

Qui que nous soyons, nous sommes confrontés à cette réalité tant parmi les membres de notre famille que chez nos amis les plus chers. Nous avons besoin d'éléments nouveaux pour avoir une vision positive de la mort afin de l'intégrer dans notre vie. Car confrontés à la mort de l'autre, nous le sommes à notre propre mort.

Témoignage de **C. T.**
Rapporté par Jalmalv St. Nazaire

Création d'une commission

Bénévolat d'Accompagnement

Il y a quelques années encore, le nombre de nos bénévoles accompagnants à Nantes tournait autour d'une vingtaine. Ces bénévoles étaient pour la plupart retraités ou sans activités autres que Jalmalv et nous les rencontrions souvent lorsqu'ils venaient à l'association le mardi, ou lors du repas mensuel des accompagnants qui était très prisé : détente, échanges nombreux, idées nouvelles, une ambiance qui soudait l'équipe et renforçait les liens entre accompagnants et associatifs. Nous pouvions donc entendre et traiter, en temps réel, les questions qui se présentaient.

Notre association s'est beaucoup développée, les accompagnants ont pratiquement doublé. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux travaillent et ne peuvent plus venir le mardi, lors de notre permanence. Ils sont donc confrontés à des problèmes, des questionnements, se sentent isolés, non soutenus, alors que le bureau et le CA restent à leur entière disposition. Nous sommes bien conscients qu'ils offrent à la société un temps précieux, temps que nous souhaitons paisible, harmonieux et gratifiant pour eux. Nous avons donc pensé que, comme à l'échelon fédéral, il serait souhaitable de créer sur Nantes, une commission Bénévolat d'Accompagnement.

Cette commission servirait à créer du lien entre les accompagnants ainsi qu'à entendre les ressentis et les faire remonter. Mais aussi à travailler sur l'analyse, et l'évolution du bénévolat d'accompagnement

Une réunion par trimestre ou semestre pourrait être organisée, le porte parole de la commission pourra être tournant. Mais cela sera décidé par la commission. Les accompagnants intéressés par le projet peuvent le signaler au secrétariat. Un grand merci à eux.

Bien cordialement à tous.
Marie Ireland, secrétaire Générale.

Parmi les personnes âgées que nous accompagnons, notamment en maisons de retraite, nombreuses sont celles qui vivent leurs derniers jours comme un fardeau à la fois pour leur famille ("si j'étais parti(e) la vie serait plus simple pour eux") que pour la société ("je ne sers plus à rien, je suis une charge").

Face à notre culture de la compétition, de la consommation et du paraître il est vrai qu'une personne âgée a des raisons de se faire du souci... notamment parce que dans l'expression "personne âgée" on donne souvent trop d'importance au deuxième terme et pas assez au premier.

Comment leur dire que même "inutiles", économiquement parlant, elles servent à la relation que nous entretenons nous-mêmes avec le temps? Qu'elles nous permettent de mieux appréhender notre propre nature impermanente. Même pour un enfant, toucher, embrasser les rides d'une grand-mère c'est peut-être commencer, inconsciemment, à apprivoiser son propre futur?

Bref, les personnes âgées servent à donner du sens et demeurent encore, pour nous, un cadeau. Le texte ci-dessous nous le précise.

J.G.

LES PERSONNES SONT DES CADEAUX

Certains sont magnifiquement enveloppés

Ils sont attrayants, dès le premier abord.

D'autres ont été malmenés par la poste.

Il arrive parfois qu'il y ait une distribution spéciale !

Certains sont des cadeaux dont l'emballage laisse à désirer,

D'autres dont l'emballage est bien fait.

Mais l'emballage n'est pas le cadeau !

c'est si facile de faire erreur.

Nous rions quand les enfants prennent l'un pour l'autre.

Parfois le cadeau est difficile à ouvrir, il faut se faire aider.

Peut-être parce que les autres ont peur ?

Parce que ça fait mal ?

Ils ont peut-être été ouverts et rejetés !

Ou se pourrait-il que le cadeau ne me soit pas destiné ?

Je suis une personne et donc moi, je suis un cadeau !

Un cadeau pour moi-même d'abord.

Ai-je déjà regardé à l'intérieur de l'emballage ?

Ai-je peur de le faire ?

Peut-être n'ai-je jamais accepté le cadeau que je suis,

Pourrait-il se faire qu'il y ait à l'intérieur,

quelque chose de différent de ce que j'imagine ?

Je n'ai peut-être jamais vu le cadeau merveilleux que je suis?

Je suis un cadeau pour les autres.

Les autres doivent-ils se contenter de l'emballage

Sans jamais pouvoir apprécier le cadeau ?

Toutes les rencontres sont des échanges de cadeaux.

C'est un échange riche des liens avec

celui qui le donne ou celui qui le reçoit.

Nous sommes tous des cadeaux reçus ou donnés.

Auteur inconnu.

BIBLIOTHEQUE

Rappel de la marche à suivre pour les emprunts :

Les emprunts sont réservés aux adhérents pour une durée de 2 mois maximum.

Chaque livre possède une fiche d'emprunt sur laquelle vous notez :

1 - votre prénom et nom (lisiblement)

2 - La date de l'emprunt.

vous déposez cette fiche dans la boîte grise en métal prévue à cet effet en respectant l'ordre chronologique des fiches.

Au retour :

1 - Vous récupérez la fiche et notez la date de retour du livre

2 - Veillez à remettre la fiche dans le livre avant de le ranger dans l'ordre chronologique sur les rayons.

3 - Merci de respecter le délai de prêt afin d'éviter des relances fastidieuses.

Les livres suivants ne sont pas revenus (Merci de faire un effort) :

15/12/05 **Nous ne nous sommes pas dit au revoir**

06/05/06 **Le livre Tibétain de la vie et de la mort**

12/05/06 **Deuil et santé**

12/05/06 **Les deuils dans la vie**

26/06/06 **Parler de la mort**

26/06/06 **Vivre le deuil au jour le jour**

01/07/06 **Une vie bouleversée**

01/07/06 **Ars Moriendi**

01/07/06 **Le sens cachés des rites mortuaires.**

05/07/06 **La mort ma plus belle expérience**

Puis, malgré des relances, nous sommes toujours à la recherche de :

L'amour ultime

L'accompagnement du mourant en milieu hospitalier

Pour une mort plus humaine

La douleur cancéreuse et son traitement

La mort intime

Relation d'aide et amour de soi

Soins palliatifs, réflexions et pratiques

La mort est une question vitale

Réapprivoiser la mort

L'art de mourir

Vivre le deuil au jour le jour

Les malades prennent la parole

Toute une vie pour une belle mort

Il n'est jamais trop tard pour pardonner à ses parents

La lumière et l'illumination.

LE DEMENAGEMENT

C'est toujours l'impasse pour notre futur logement.

En attendant nous restons pour quelques mois encore au 1, rue d'Angleterre.